

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 12/08/2025 - B2025/018374 - 2021 B 02071 - 901 384 131 - 2BC

Désignation de l'entreprise		2BC		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		306 Rue des Pélicans 30000 NIMES				
SIRET		9 0 1 3 8 4 1 3 1 0 0 0 1 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4		
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
	<b>Total I (5)</b>	044	048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	45 487	052	45 487
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
			Autres * (3)	072	81 201	074
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	248 898	086	248 898	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
<b>Total II</b>	096	375 587	098	375 587		
<b>Total général (I + II)</b>		110	375 587	112	375 587	
<b>PASSIF</b>				Exercice N 1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000			
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	100			
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131				
	Report à nouveau	134	357			
	Résultat de l'exercice	136	77 281			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	<b>Total I</b>	142	78 738			
Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	10			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	203 672			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	37 702			
	Comptes courants d'associés	173	55 464			
	Autres dettes	175				
	Produits constatés d'avance	174				
<b>Total III</b>	176	296 849				
<b>Total général (I + II + III)</b>		180	375 587			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

*Calcul à l'origine*  
*confiance à l'origine*  
 2025 PROMOTIONS  
 Parc Promesses 47500 Nîmes  
 Tél. 04 68 64 9 162  
 E-mail : 26cpromotions@orange.fr  
 SAU Insrite au RCS Nîmes - Siret : 907 394 731 00016  
 Code Naf 41 19 - N° TVA Intracommunautaire : FR02011741674080

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-BSD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>2BC</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2024		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A – RÉSULTAT COMPTABLE</b>										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210				
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	3 096 066			
				217		218				
				Services *						
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitations reçues					226				
Autres produits					230	12				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	3 096 078			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stocks (marchandises) *					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	96 298			
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )					242	2 864 954		
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 551	244	18 184		
	Rémunérations du personnel *					250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252				
	Dotations aux amortissements *					254				
	Dotations aux provisions					256				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	12			
				260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	2 979 448			
<b>1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>						270	116 630			
Produits financiers (III)		280	2 948			291	22 203			
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 21 <sup>ter</sup> octies)		347			300				
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	20 094			
<b>2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)</b>						310	77 281			
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	77 281	314				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles *					322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-5D)					324	20 094			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i> )	986	ZFU-TE (44. <i>octies</i> A)	987			342			
			JFI (44. <i>sexies</i> A)	989						
		ZRD (44. <i>terdecies</i> )	127	ZRR (44. <i>quintdecies</i> )	138					
		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodécies</i> )	991	France Ruralités Revitalisation (art. 44 <i>quindécies</i> A)	181					
		ZFANG 44. <i>quaterdecies</i>	345	Investissements et souscriptions outre mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 <i>quintdecies</i> )	992	Zone de développement prioritaire (44. <i>septuagies</i> )	993						
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit						346		
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> A)	655	Dédution exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> A)	643					
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> B)	645	Dédution exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> C)	647					
Dédution exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> D)		648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 <i>decies</i> E)	641						
Dédution exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> F)		998	Dédution exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> G)	649						
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>						352	97 375	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356				
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :								360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>						370	97 375	372		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2044-NOT-5D

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : 2BC Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	110		112		114		116				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490		492		494		496				

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516	
	Constructions		520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	
	Matériel de transport		550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL			570		572		574		576	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession **	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
			Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Formulaire obligatoire (article 402 *septies* A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2PC				Néant <input type="checkbox"/>	
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>							
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>		
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681		683				
Autres immobilisations incorporelles	700		705				
Terminés	710		715				
Constructions	720		725				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745				
Matériel de transport	750		755				
Autres immobilisations corporelles	760		765				
<b>TOTAL</b>		<b>770</b>	<b>775</b>				
				1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
				2			
				3			
				4			
				5			
				6			
				7			
<b>TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</b>				<b>780</b>			
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-11-2 du CGI)		982 bis					
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		960					
Total des déficits restant à reporter		970					
<b>III DIVERS</b>							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du 1 de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326					
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374 500 611	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378 591 616	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: .....2.BC.....										Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2024.. et clos le: .....31/12/2024						Données en nombre de mois		1	2		
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>											
Effectif moyen du personnel * :								376			
Dont apprentis								657			
Dont handicapés								651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861			
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>											
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	3 096 066		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105			
<b>TOTAL 1</b>								108	3 096 066		
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115			12
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143			
Subventions d'exploitation reçues								113			
Variation positive des stocks								111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153			
<b>TOTAL 2</b>								144			12
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>											
Achats								121	2 689 889		
Variation négative des stocks								145	96 298		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	174 470		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146	595		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148			12
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150			
<b>TOTAL 3</b>								152	2 961 264		
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>											
Calcul de la valeur ajoutée								(total 1 + total 2 - total 3)		137	134 814
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	134 814		
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	3 096 066	Effectifs au sens de la CVAE *		023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026			
Période de référence				024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4 160	3 1 / 1 2 / 2 0 2 4					
Date de cessation											

SAGE Experts-comptables janvier 2025 - État préparatoire.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.  
 \* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122024

SIREN

9 0 1 3 8 4 1 3 1

Dénomination de l'entreprise

2BC

Adresse (voie)

306 Rue des Pélicans

Code postal

30000

Ville

NIMES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	1000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1000

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination JMC FINANCIERE  
N° SIREN (si société établie en France) 893887927 % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 500  
Adresse : N°  Voie 4 RUE D ELAVOIR  
Code Postal 30620 Commune BERNIS Pays

Forme juridique  Dénomination 2B IMMOBILIER  
N° SIREN (si société établie en France) 353819626 % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 500  
Adresse : N°  Voie 306 RUE DES PELICANS  
Code Postal 30900 Commune NIMES Pays FRANCE

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)   
Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions   
Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)   
Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions   
Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

Exercice clos le 31122024

SIREN 9 0 1 3 8 4 1 3 1

Dénomination de l'entreprise 2BC

Adresse (voie) 306 Rue des Pélicans

Code postal 30000 Ville NIMES

1- NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

GREFFE  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES  
Pour acte déposé, certifié  
par le greffier, en date du :

- 7 AOUT 2025

Le Greffier  
CELIAS VIDAL, VIDAL-PENCHINAT

"2 BC"  
SOCIETE ANONYME SIMPLIFIEE (SAS)  
Au capital de: 7 623 €  
Siège social : NIMES (Gard)  
306 RUE DES PELICANS  
R.C.S. NIMES 901 384 311

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU  
TRENTE MAI DEUX MILLE VINGT CINQ

APPROBATION DES COMPTES - EXERCICE CLOS LE 31  
DECEMBRE 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

Et le Trente Mai à dix heures

Les associés de la société "2 BC" se sont réunis, au siège social, en assemblée générale, sur convocation faite par le président

SONT PRESENTS:

- La sas 2B Immobilier représentée par Eric BALDON, président, propriétaire de 500 actions
- La Sas JMC financière représentée par JM CAMPELLO, propriétaire de 500 actions

Tous les associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Eric BALDON, président de la société, donne lecture de l'ordre du jour suivant:

- approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos au trente un décembre deux mille VINGT UN
- quitus au président
- affectation des résultats
- transfert du montant du compte report à nouveau en réserve
- questions diverses

*Certifié conforme*  
*original*  
5 31 4

Monsieur Eric BALDON déclare que le rapport sur les opérations de l'exercice, le compte de résultats et le bilan ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de l'Assemblée.

Il déclare en outre que pendant ce délai l'inventaire a été tenu, au siège social, à la disposition des associés.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur Eric BALDON donne ensuite lecture du rapport sur les opérations de l'exercice social soumis à l'approbation des associés.  
Il donne ensuite lecture du compte de résultats, et du bilan desquels il résulte que cet exercice se solde par un bénéfice comptable de 77 281, 01 € .

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée des associés approuve sans réserve ni restriction le rapport sur les opérations de l'exercice social, les comptes et le bilan de l'exercice clos le TRENTE ET UN DECEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### DEUXIEME RESOLUTION

Comme conséquence de l'approbation qui précède, l'Assemblée des associés donne au président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour ledit exercice.


Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir entendu lecture du rapport spécial prévu à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 sur les conventions intervenues entre la société et l'un de ces dirigeants, ou associés, déclare qu'aucune convention entrant dans le cadre de l'article 50 ci-dessus n'a été conclue.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Certifié conforme à l'original*



*JAC*

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice réalisé de l'exercice écoulé soit SOIXANTE DIX SEPT MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT EUROS ET UN CENTIMES (77281.01) au compte courant de chaque associé u prorata du capital détenu soit 50/50 en distribution selon le régime mère filiale.

En outre l'assemblée décide d'affecter le solde du report à nouveau soit Trois cent cinquante six euros de vingt trois centimes au compte courant de chaque associé au prorata du capital détenu soit 50/50 en distribution selon le régime mère filiale.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi n°65-566 du 12 juillet 1965, l'Assemblée des associés reconnaît qu'il lui a été rappelé en tant que de besoin que le bénéfice de l'exercice précédent a été distribué en dividende intégralement.

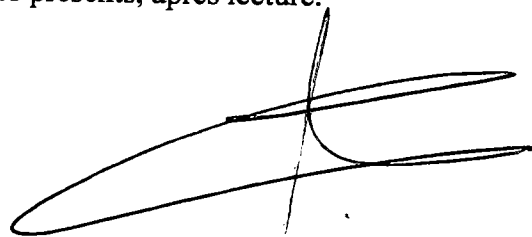
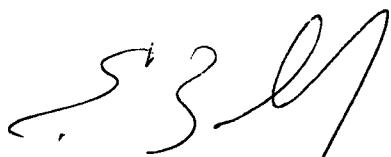
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## CINQUIEME RESOLUTION


L'assemblée générale décide de porter en compte réserve légale 10% du capital soit la somme de cent € (100 €) .

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à onze heures et le procès-verbal rédigé, clos et signé par tous les associés présents, après lecture.



**2 BC Promotion Immobilière**  
Parc d'Arvatus du 306 rue des Palcais - 30000 NIMES  
Tel : 0 466 649 162  
e-mail : 2BCpromotion@gmail.com  
SAS Inscrite au RCS N° 331 400 134 131 00016  
Code Naf 4110 - N° TVA Déductible 2011141878080

Antoine Capelle  
d'après  


2011